

Des projets qui nous rassemblent

Parce qu'une idée peut devenir un projet, le Conseil général des Bouches-du-Rhône propose le programme départemental « 13 Initiatives Jeunes », pour permettre à tous les jeunes, de 11 à 25 ans de développer leurs idées.

Si vous avez un projet, qu'il soit social, culturel, scientifique, humanitaire, environnemental... le Conseil général vous accompagne et propose soutiens technique et financier adaptés au type de projet et au profil de chacun.

Je ne doute pas que vous serez nombreux à concrétiser des projets qui nous rassemblent, valorisants et fédérateurs de dynamisme pour nombre d'entre vous et pour notre département.

Jean-Noël Guérini
Président du Conseil général
Sénateur des Bouches-du-Rhône

Les aides indirectes

« 13 Initiatives Jeunes » permettent aux structures accueillant des jeunes de 11 à 25 ans de les accompagner pour réaliser un projet

Envie de créer
APPELS A PROJETS SCIENTIFIQUES ET TECHNOLOGIQUES

Envie de bouger
MOUV' JEUNES
Aide à la mobilité locale et/ou européenne

C'est quoi?

Encourager la pratique d'activités **scientifiques et techniques** par la réalisation d'un projet et faire découvrir aux participants les métiers qui sont en lien avec le projet qu'ils développent.

Pour qui ?

Des groupes de jeunes âgés de 11 à 25 ans habitant les Bouches-du-Rhône, par l'intermédiaire d'une structure locale en lien avec les jeunes.

Quelles conditions ?

- Une structure ne peut participer qu'à un seul appel à projets pour une même année.
- Possibilité d'un accompagnement technique pour le montage du dossier de candidature.
- Dossier de candidature à remplir et à retourner aux dates suivantes :

1^{er} Appel à projets : février (clôture des inscriptions mars)

2^e Appel à projets : septembre

(clôture des inscriptions octobre)

ENVIE DE RÉALISER UN PROJET TECHNIQUE OU SCIENTIFIQUE ?

Je prends contact avec le correspondant départemental
13initiativesjeunes@cg13.fr

C'est quoi?

Développer la réalisation d'une idée ou d'un projet en lien avec la **mobilité**, aux niveaux local et/ou européen.

Pour qui ?

Des groupes de jeunes âgés de 11 à 25 ans habitant les Bouches-du-Rhône, par l'intermédiaire d'une structure locale en lien avec les jeunes.

Quelles conditions ?

- Projet construit et réalisé avec les jeunes.
- Dossier de candidature à remplir et à retourner 15 jours maximum avant examen par le jury pour étude de recevabilité.
- Possibilité d'un accompagnement technique pour le montage du dossier de candidature.

ENVIE DE BOUGER ?

Je prends contact avec le correspondant départemental
13initiativesjeunes@cg13.fr

FAJ collectif (Fonds d'Aide aux Jeunes)

Pour les jeunes de 18 à 25 ans en situation d'insertion sociale et professionnelle, le FAJ peut vous aider à réaliser vos projets.

Renseignements :

<http://www.cg13.fr/cadre-de-vie/jeunesse/solidarite.html>

13 initiatives jeunes 11-25 ans

« 13 Initiatives Jeunes » vous apportent des bases solides pour concrétiser vos projets. Un accompagnement personnalisé vous permet d'être bien préparé avant de vous lancer dans une réalisation]

Les aides directes

De l'idée au projet
IDEES' JEUNES
Aide aux premiers projets

Un tremplin vers l'avenir
PRO'JEUNES
Aide aux projets de création d'activité

C'est quoi?

Permettre la réalisation d'une idée ou d'un **premier projet** dans tout domaine, seul ou en groupe, grâce à l'accompagnement pédagogique d'un référent Points d'appui-13 Initiatives Jeunes.

Pour qui ?

Les jeunes de 11 à 25 ans habitant les Bouches-du-Rhône.

Quelles conditions ?

- Les projets doivent répondre aux 3 critères principaux : utilité sociale, impact local et défi pour soi.
- Les dossiers de candidature sont délivrés après un premier rendez-vous avec le correspondant départemental.
- L'accompagnement des jeunes par un référent Points d'appui-13 Initiatives Jeunes est OBLIGATOIRE.

ENVIE DE PASSER DE L'IDEE AU PROJET ?
Je prends contact avec le correspondant départemental
13initiativesjeunes@cg13.fr

C'est quoi?

Soutenir la réalisation d'un projet de **création d'activité** dans tout domaine, seul ou en groupe.

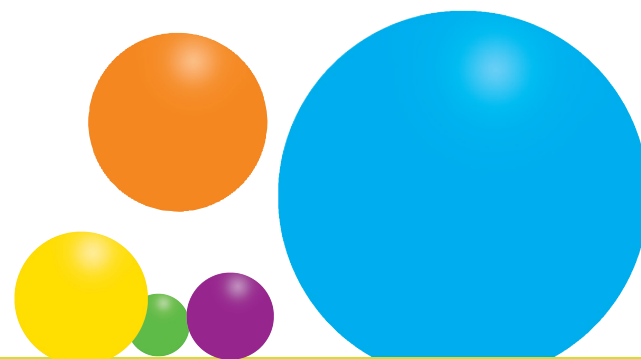
Pour qui ?

Les jeunes de 18 à 25 ans habitant les Bouches du Rhône.

Quelles conditions ?

- Les projets doivent répondre aux 3 critères principaux : utilité sociale, impact local et défi pour soi.
- Les dossiers de candidature sont délivrés après un premier rendez-vous avec le correspondant départemental ou repérés lors des jurys Défis Jeunes-Envie d'Agir.
- L'accompagnement des jeunes par une structure experte dans l'aide à la création d'activité pour le montage de leurs projets est OBLIGATOIRE. Une attestation doit être jointe au dossier de candidature.

ENVIE DE CREER SON ACTIVITE ?
Je prends contact avec le correspondant départemental
13initiativesjeunes@cg13.fr



13 initiatives jeunes
11-25 ans

Passe de
l'idée au projet
en 3 étapes

Etape 1

La prise de contact et l'accompagnement

Suite à un rendez-vous avec le correspondant départemental, un dossier de candidature vous sera remis dans le cadre de l'accompagnement. L'accompagnement est effectué par un membre du réseau départemental 13 Initiatives Jeunes. Vous pouvez obtenir la liste des structures accompagnatrices en nous contactant.

Etape 2

Le jury

Vous présenterez votre projet au jury départemental. Plusieurs jurys sont organisés tout au long de l'année.

Etape 3

Le suivi de la réalisation du projet

Si vous obtenez une bourse, le correspondant départemental vous suivra pendant la phase de réalisation de votre action pour continuer à vous soutenir.